

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2025-Exp-023

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence de la demande (N° ONAGRE) : n°2017-01527-030-008

Dénomination du projet : Capture, perturbation intentionnelle et transport d'espèces animales protégées

Lieux des opérations : Départements de l'Isère et de la Savoie

Bénéficiaire : CNRS

MOTIVATION OU CONDITIONS

Le projet présenté s'intitule « Influence du mercure sur le fonctionnement des mitochondries chez des oiseaux en milieu naturel et implications en écotoxicologie : séparation des effets de l'environnement précoce et de l'environnement de croissance. » Il est porté par Blandine DOLIGEZ du Laboratoire de Biométrie et Biologie Evolutive (LBBE) du CNRS (UMR 5558).

Ce projet aborde une question originale et scientifiquement fondée : les effets de la pollution au méthylmercure sur des paramètres physiologiques fondamentaux dans une population naturelle d'oiseaux bioindicateurs. L'équipe démontre une grande rigueur méthodologique (à la fois lors de l'observation, du suivi, de la capture, de la manipulation et du transport des oiseaux) et une expérience établie dans la manipulation de passereaux, en particulier dans le baguage et la mise en œuvre d'adoptions croisées.

L'espèce étudiée est le Cincle plongeur, *Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758). Cet oiseau fréquente les rivières et les ruisseaux rapides aux eaux fraîches et à forte granulométrie où il chasse les invertébrés aquatiques. Cette espèce est protégée en France (article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection) et est repris en Annexe 2 de la Convention de Berne. Il est toutefois en « préoccupation mineure » sur les Listes Rouges Européenne, Nationale et Régionale (AURA). Le nombre de couples nicheurs en France est estimé entre 15 000 et 24 000 couples (Evaluation Directive Oiseaux 2013-2018, reprise sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel). Les données précises sur les effectifs nicheurs en Auvergne-Rhône-Alpes sont limitées mais le Cincle y est bien implanté et la région abrite certainement une part importante des effectifs nationaux (ce qui implique que la Région AURA possède une responsabilité forte vis-à-vis de la conservation de l'espèce). Lors de la dernière évaluation régionale (2024), les tendances populationnelles étaient considérées stables.

Le projet serait réalisé dans le Massif de la Chartreuse et ses environs (vers le nord et l'ouest) à l'exclusion de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse. Le Cincle y fait l'objet d'un suivi à long terme, initié en 2014, de la part du pétitionnaire. Entre 260 et 320 nids sont suivis par l'équipe chaque année (depuis 2017).

L'expérience serait réalisée sur 3 années, pour un total de 180 nids et environ 750 jeunes manipulés. La proportion de nids étudiés chaque année correspondrait donc à $\leq 23\%$ des nids suivis annuellement par le pétitionnaire dans la zone étudiée.

Le protocole envisagé semble robuste. L'expérimentation respecte les 3R (Remplacement, Réduction, Raffinement) de manière exemplaire. Les manipulations ne devraient pas remettre en cause la survie des poussins, la réussite des couvées et la survie de la population. Le brassage génétique artificiel lié aux échanges entre nids ne devrait pas affecter la structuration génétique de la population puisque les manipulations s'effectueraient à une échelle spatiale inférieure aux déplacements naturels des oiseaux.

Ainsi, en raison de l'intérêt scientifique de l'étude, de l'expérience du pétitionnaire et des précautions méthodologiques envisagées, nous émettons un **avis favorable** à ce projet. Nous recommandons cependant de formaliser des critères d'interruption partielle ou totale du protocole (seuils) en cas de hausse de mortalité ou de stress anormal observé.

- EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE
- EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE
- AVIS FAVORABLE
- FAVORABLE SOUS CONDITIONS
- DÉFAVORABLE

FAIT LE 24 avril 2025

SIGNATURE

Thibaut DELSINNE

